



Lou Thezieren

Bulletin Municipal - Octobre 2021



Edito

Théziéroises, Théziérois,

Suite aux élections municipales du 28 mars 2021, vous nous avez très largement renouvelé votre confiance.

Je remercie toutes les électrices et tous les électeurs de s'être déplacés massivement.

Le 4 avril 2021 le conseil municipal m'a élue Maire et nous avons repris nos fonctions suite à une période d'administration de la commune par la délégation spéciale.

Je conduis une équipe de 15 conseillers municipaux issus des deux listes, unis et animés d'une volonté de travailler et d'avancer ensemble afin de conduire les projets pour lesquels vous nous avez élus.

Vous avez pu constater que rapidement nous avons engagés des travaux de voirie, école ou festivités estivales.

Actuellement, nous travaillons aux projets de création de la place de la mairie et de sécurisation de l'avenue de la Gare – avenue de l'Égalité.

Vous connaissez maintenant mon désir de démocratie participative, c'est pour cela que nous allons relancer les réunions de quartier selon un calendrier qui vous sera communiqué prochainement. Par ailleurs, l'avancement de ces chantiers, fera l'objet d'une réunion publique afin de vous les présenter et d'entendre vos remarques. Dans le même esprit, dans les semaines à venir nous allons proposer aux jeunes de s'inscrire en mairie afin de constituer un conseil municipal des jeunes.

Actuellement un groupe d'élus travaille à l'embellissement du village.

Cependant, afin que notre village amorce un virage significatif dans ce sens, l'effort doit être collectif. Des sacs pour les déjections canines sont à disposition ; trop de décharges sauvages ont été à déplorer ; chacun devrait pouvoir dans la mesure de ses possibilités nettoyer devant sa porte ; et je demande aux propriétaires avec des clôtures sur le domaine public de faire le nécessaire afin de crépir leurs murs.

Si nous travaillons ensemble, nous allons percevoir rapidement un embellissement de notre beau village.

Vous pouvez compter sur mon total engagement ainsi que sur celui de mon équipe.

Avec mon entier dévouement,

Murielle GARCIA FAVAND



De gauche à droite

Vincent ALLOSIA, Mireille LEROY, Hervé FERRARI, Geneviève ARTERO (adjointe), Corinne ILDEVERT, Adrien TARDIEU, Christian LAZOU (adjoint), Christian MICHEL, Murielle GARCIA FAVAND (Maire), Arnaud DUPLAA, Philippe DALLARA (Premier adjoint), Joëlle PATROUILLAULT, Bérengère GAZAVE (adjointe), Anthony PONGE, Catherine CASTAN

Sommaire

2	EDITO
3	COMPOSITION DES COMMISSIONS
4	BUDGET
6	PROJETS
7	ECOLE
8	TRAVAUX
9	FESTIVITÉS
10	LE MARCHÉ DOMINICAL
11	CITOYENNETE
12	VIE DU VILLAGE
14	PROGRAMMATION
15	ETAT CIVIL

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Composition commissions

1. Commission Finances, achat public :

- Vice-Président : Monsieur Christian LAZOU
- Madame Geneviève ARTERO
- Monsieur Philippe DALLARA
- Madame Bérengère GAZAVE
- Monsieur Hervé FERRARI
- Madame Joëlle PATROUILLAULT
- Monsieur Christian MICHEL

2. Commission Education, jeunesse, sport :

- Vice-Présidente : Madame Geneviève ARTERO
- Monsieur Vincent ALLOSIA
- Madame Bérengère GAZAVE
- Madame Corinne ILDEVERT
- Monsieur Anthony PONGE
- Monsieur Adrien TARDIEU
- Madame Mireille LEROY

3. Commission Urbanisme, environnement :

- Vice-Président : Monsieur Christian LAZOU
- Madame Catherine CASTAN
- Monsieur Hervé FERRARI
- Madame Corinne ILDEVERT
- Monsieur Christian MICHEL
- Madame Joëlle PATROUILLAULT
- Monsieur Adrien TARDIEU

4. Commission Travaux, patrimoine, police, sécurité, agriculture :

- Vice-Président : Monsieur Philippe DALLARA
- Madame Catherine CASTAN
- Madame Corinne ILDEVERT
- Monsieur Christian LAZOU
- Madame Joëlle PATROUILLAULT
- Monsieur Adrien TARDIEU
- Monsieur Arnaud DUPLAA

5. Commission festivités, associations, communication, culture :

- Vice-Présidente : Madame Bérengère GAZAVE
- Monsieur Vincent ALLOSIA
- Madame Geneviève ARTERO
- Madame Catherine CASTAN
- Monsieur Hervé FERRARI
- Monsieur Anthony PONGE
- Monsieur Arnaud DUPLAA

CCAS

MEMBRES NOMMÉS :

- Vice-Président : Monsieur Hervé HAVRE
- Monsieur René CHAMOUX
- Madame Dominique QUILLET
- Madame Karine GINER
- Madame Nicole SAUDINOT
- Madame Valérie FRIEDERICH

MEMBRES ÉLUS :

- Madame Geneviève ARTERO
- Madame Catherine CASTAN
- Monsieur Philippe DALLARA
- Madame Bérengère GAZAVE
- Monsieur Christian LAZOU
- Madame Mireille LEROY

Equipe technique

Monsieur Jean-Paul FOUQUET
Madame Nadine GARNIER
Monsieur Jonathan GARCIA



Equipe administrative

Madame Magali MISCORIA, secrétariat général
Madame Christel TRONCARD, état civil et urbanisme
Madame Sabine BISOTTO, comptabilité
(en remplacement de Mme Carole Durand)
Madame Maurine FERRARI, accueil et poste

Equipe municipale école

Madame Sophie GARCIA
Madame Marina CONTI
Madame Lydie GALHAC
Madame Maurine FERRARI
Monsieur Paolo CORREALE
Madame Carine CLAESSEN



BUDGET INVESTISSEMENT

Répartition des investissements



Endettement de la commune :
3 fois moins que le niveau moyen national ou départemental

		Montant en euros par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
Encours total de la dette au 31 décembre	376 264 euros	356	649	729	593
Annuités des dettes bancaires et assimilées	31 920 euros	30	101	109	88

BUDGET FONCTIONNEMENT

Fonctionnement Recettes

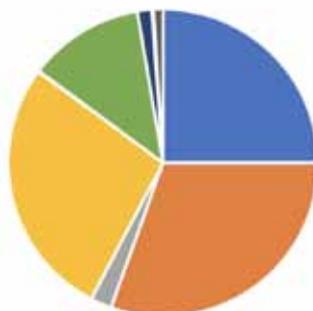


- 002 - Report en section de fonctionnement
- 70 - Prod. de serv, domaine, ventes divers
- 73 - Impôts et taxes
- 74 - Dotations, subventions, participations
- 75 - Autres produits de gestion courante

Recettes de fonctionnement

002 - Report en section de fonctionnement	494 447,94
70 - Prod. de serv, domaine, ventes divers	27 620,00
73 - Impôts et taxes	576 300,00
74 - Dotations, subventions, participations	240 000,00
75 - Autres produits de gestion courante	30 100,00
77 - Produits exceptionnels	0,00
TOTAL	1 368 467,94

Fonctionnement Dépenses



- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel
- 022 - Dépenses imprévues
- 023 - Virement à la section d'investissement
- 042 - Opér.d'ordre transferts entre sections
- 65 - Autres charges de gestion courante
- 66 - Charges financières
- 67 - Charges exceptionnelles
- 68 - Dotations provisions semi-budgétaires

Dépenses de fonctionnement

011 - Charges à caractère général	342 445,00
012 - Charges de personnel	416 630,00
022 - Dépenses imprévues	30 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	375 414,61
042 - Opér.d'ordre transferts entre sections	1 323,00
65 - Autres charges de gestion courante	166 100,00
66 - Charges financières	20 800,00
67 - Charges exceptionnelles	2 300,00
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	13 455,33
TOTAL	1 368 467,94

PROJETS DE LA COMMUNE

Route Départementale

Démarches enclenchées
auprès du département
– contrat Assistance
Maîtrise Ouvrage (AMO) lancé
– RDV pris pour les accords de subvention

Ecole

Réfection des cuisines

Cimetière

Réalisation extension courant
2022

Place du village

Bureau d'études mandaté et montage
dossiers de subventions en cours
– AMO assurée par SPL30
– Réalisation 2021-2023

Mairie

Réaménagement des locaux de la
mairie : 2021-2022

Rue du moulin

Sécurisation Rue du Moulin fin
2021-début 2022

Sport

Pumptrack : bureau d'études mandaté
et montage dossiers de subventions
en cours

Réunion publique

Une Réunion publique
d'information sera programmée

ECOLE

Tableaux interactifs

Equipements et travaux pour une belle rentrée :

- Tableaux interactifs dans 2 classes (TBI), vidéo-projecteur pour une autre et 8 tablettes, le tout avec un label école numérique de niveau 2 et en partie subventionné
- 2 toilettes supplémentaires pour nos petits bouts
- Nouvelle rampe pour la classe Mobil'home et pour nos maternelles
- Mise en sécurité du Parking des écoles place du Marché avant la rentrée

Montée mobile home

Accès classe

Nouvelle entrée véhicules

Passage piétons

Label numérique

WC supplémentaires

Règles Sanitaires à l'école Rappel protocole !

Niveau 2 Niveau jaune

Doctrine d'accueil : Accueil en présentiel de tous les élèves

Port du masque pour le personnel : Obligatoire dans les espaces clos.

Les règles relatives au port du masque en extérieur en population générale sont respectées

Port du masque pour les élèves : Obligatoire pour les élèves d'école élémentaire, etc. dans les espaces clos. Les règles relatives au port du masque en extérieur en population générale sont respectées.

Brassage des élèves : La limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classe, groupes de classes ou niveau) est requise. Cette limitation est d'autant plus nécessaire lorsque la distanciation entre élèves d'un même groupe peut difficilement être respectée (en particulier à l'école maternelle).

Nettoyage et désinfection des locaux : Nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) au minimum une fois par jour.

Nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) réalisé plusieurs fois par jour.

Tables du réfectoire nettoyées et désinfectées, a minima, après chaque service

La désinfection quotidienne des objets partagés ou le respect d'un isolement de 24 heures avant réutilisation (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est recommandée.

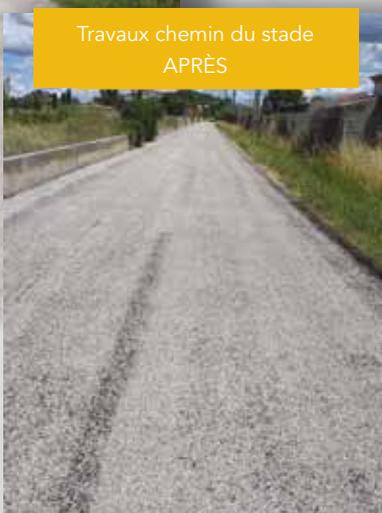
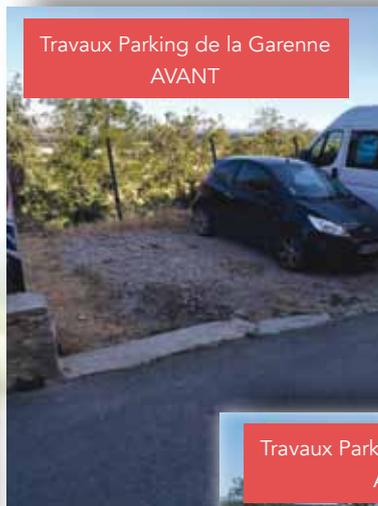
Restauration scolaire : La stabilité des groupes est recherchée et, dans la mesure du possible, les mêmes élèves déjeunent tous les jours à la même table dans le premier degré.

Il est recommandé d'organiser un service individuel (plateaux, couverts, eau, dressage à l'assiette ou au plateau)



TRAVAUX

Avant...



Après...



RETOUR SUR LES FESTIVITÉS

THÉZIER
Fête votive 2021

La fête votive



Le marché nocturne

Marchés
Nocturnes



LE MARCHÉ DOMINICAL



Michelle & le Bar des Colonnes



Sam Otmani - Primeur



Clément CAZALET - Poissonnier



Monique AUGIER - Fromagère

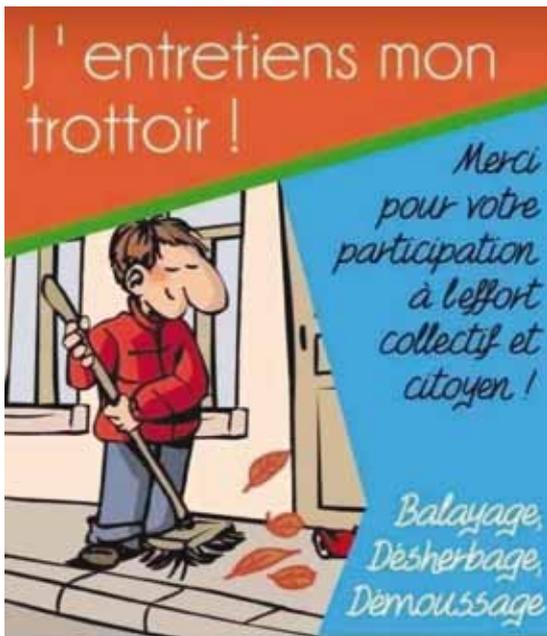


Boulangerie L' Oustal des Pains



Laurie & Vincent BERNARD - Charcutiers

CITOYENNETÉ



"Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé, et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation"

BIEN VIVRE À THÉZIERS C'EST L'AFFAIRE DE TOUTES ET TOUS !

Voici un rappel des points importants pour bien vivre ensemble.

RESPECTEZ LES HORAIRES
DE BRICOLAGE & DE JARDINAGE :

RESPECTEZ VOTRE ENVIRONNEMENT :

- de 8h30 à 19h30 les jours ouvrables
- de 9h à 12h et de 15h à 19h, le samedi
- de 10h à 12h, le dimanche et les jours fériés.

NE JETEZ PAS VOS DÉTRITUS PAR TERRE :

Bouteille d'eau, emballages de nourriture, papiers et sachets plastiques. Il en va de même pour les mégots de cigarette ! Tous les jets de débris sont interdits par la loi

RESPECTEZ VOTRE ENVIRONNEMENT :

Fleurs, arbres, fontaines, bancs, jeux pour enfants, embellissent notre cadre de vie

**NE LAISSEZ PAS VOS POUBELLES EN
DEHORS DES JOURS DE COLLECTE**

devant vos domiciles. Orientez vos bacs de manière à ce que le vent ne soulève pas le couvercle pour éviter le renversement. Pour vos gravats et autres déchets lourds, vous pouvez récupérer gratuitement une carte d'accès à la déchèterie.

En cas d'objet plus encombrants, faites appel au SMICTOM (04 90 15 17 80) pour vous débarrasser.

Pensez à sortir vos poubelles la veille.
Des cages à poubelles au centre du village sont à l'étude.



Rappel poste :

Il est important d'identifier les boîtes aux lettres
- Nous vous rappelons que des réclamations en ligne sont possibles ou vous pouvez déposer votre demande en mairie.



NUMÉROS UTILES

CONTACT

Mairie	04.66.57.54.72
Smictom	04.90.15.17.80
Communauté des communes du Pont du Gard	04.66.37.67.67
Véolia (encombrant)	04.32.62.85.11
EDF	04.26.70.16.33
SAUR service des Eaux	04.30.62.10.00
SAUR Dépannage	04.30.62.10.08
Préfecture du Gard	04.66.36.40.40
Relais intercommunal de service au public du Pont du Gard	04.66.37.27.13
Le Centre Médico-Social de Villeneuve les Avignon	04.90.33.61.05
Gendarmerie Remoulins	04.66.37.01.11
Police Intercommunal	
Patrouille de nuit	06.37.65.44.27
Pompier	18
Samu	15
Police/Gendarmerie	17

NUMÉROS

VIE DU VILLAGE



Dire stop
aux crottes,
c'est garder
un village
propre !



Personne n'a envie de suivre votre animal à la trace à cause des déjections qu'il laisse derrière lui.

La solution : ramasser les crottes à l'aide d'un sac plastique.

Des distributeurs de sacs spéciaux pour les déjections canines (image ci-contre) sont installés place de l'église, square peruzzi et place du marché.



ENTREPRISES

Les entreprises de la zone artisanale sont invitées à se faire identifier sur le Totem prévu à cet effet. La demande doit être effectuée auprès de la Communauté de Communes.

Un bulletin des entreprises est en préparation. Seules les entreprises théziéroises ayant donné leur accord par retour de mails ou dépôts en mairie pourront y être identifiées. Vous pouvez déposer votre logo ou simplement vos coordonnées avec détail de l'activité en mairie ou sur contact@theziers.fr Jusqu'au 15 novembre 2021.



ASVP



Afin de répondre aux demandes des communes en matière de sécurité et de tranquillité publique ainsi que dans l'application des pouvoirs de police du maire, la CCPG a expérimenté un service d'ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique). Les résultats positifs de cette expérience amènent à mettre en place ce service dans le cadre de la mutualisation dans une optique d'optimisation des deniers publics et une meilleure organisation collective. La Communauté de Communes a donc décidé de mettre à disposition un service d'assistant de sécurité de la voie publique assermenté pour les communes souhaitant participer.

Le service mis en place à Théziers depuis le 1er juillet 2021 réalisera, pour le compte de la commune, les missions principales suivantes :

- o Déplacement et surveillance générale de la voie publique sur le territoire des communes adhérentes,
- o Patrouilles pédestres, en véhicule sur le territoire et les espaces publics des communes adhérentes,
- o Relations de proximité avec la population locale et les professionnels,
- o Analyse des demandes des usagers et apporter des réponses adaptées,
- o Surveillance possible de sécurité aux abords des écoles,
- o Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur sur les voies publiques, sur la propreté des voies et des espaces publics...,
- o Relevé de tous les faits susceptibles de mettre en péril la sécurité des biens et des personnes dans tous les domaines (voirie, urbanisme, incendie...) et de tous les comportements susceptibles de troubler l'ordre public, et signaler à l'autorité territoriale qui décide des suites à donner,
- o Constat et répression (selon l'assermentation) des infractions au code de la route (arrêt, stationnement gênant ou abusif des véhicules...), au code des assurances (non apposition d'un certificat valide sur un véhicule), au code de l'environnement (dépôts sauvages)
- o Rédaction des écrits professionnels liés à l'activité.

VIE DU VILLAGE



Sortie CCAS du 16 septembre 2021

Une bien belle journée proposée par le CCAS:
Fabrique de raviolis à Romans sur Isère
Restaurant à Saint Marcellin
Bateaux à aube et jardins des fontaines pétifiantes à Saint Nazaire en Royans



Naissance club des aînés

Réunion du vendredi 1^{er} octobre à 18h00 au cercle du printemps.

Objectif : création de l'association du club des aînés.
Le nom de l'association sera «La Belle Epoque»
Belle initiative pour notre village.

APEAT

Mai 2021 : Carnaval

Toujours dépendant des contraintes sanitaires en vigueur, le défilé du Carnaval n'a pu se réaliser.

Mais pas de panique !!!

Les enfants ont pu profiter le temps d'une journée de se déguiser à l'école sous une pluie de confettis !



Juin 2021 : Fêtes des écoles

Cette année, la fêtes des écoles s'est déroulée la journée du Mardi 29 Juin pendant le temps de classe.

Les enseignements ont préparé des activités et l'APEAT a financé la location de jeux. Durant toute la journée les enfants ont pu s'amuser et clôturer une année scolaire dans une belle ambiance.

Enfin parce que vous avez répondu présent à toutes nos manifestations, nous avons pu aider les enseignants dans les projets scolaires en finançant à 50% les coûts des transports pour toutes les classes.

Merci pour les enfants.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES ET AMIS DE THEZIERS

Les Chats Libres de Théziers



L'association « **Les Chats Libres de THEZIERS** » a vu le jour afin lutte contre la prolifération des chats errants en les stérilisant.

À ce jour et depuis le début de l'année , avec l'aide des Chats Libres de Nîmes une quinzaine de chats sur le village a pu être stérilisé.

Grâce à la subvention et aux accords passés entre 30 millions d'amis et la mairie l'association prend le relais et a besoin de bénévoles, de familles d'accueil et de dons pour pérenniser cette association.

Des cartes de membres sont disponibles au tarif de :15€00 l'année

Contact : page facebook

«**Les Chats Libres de THEZIERS**»

Marie : 07 88 53 34 81

Martine : 06 47 79 26 12



Programmation

(sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)

OCTOBRE 2021 :

- 23/10 Apéro pétanque au Cercle du Printemps 11hrs
- 26/10 Reprise des cours de Gym avec Théziers Sport Entretien à la Maison des associations 18h30
- 27/10 Visite du Village et chasse au Trésor par l'office du Tourisme pour les 5/10 ans
Inscription : www.uzes-pontdugard.com/fete-manifestation/nouveaute-2021-suivez-le-guide-nayez-pas-peur-la-potion-de-bonbons-de-solia-visite-guidee-halloween/
- 31/10 Halloween par l'APEAT à la salle Volpellière 17h
- 31/10 Soirée Halloween au Cercle du Printemps organisée par l'Etoile Sportive Théziéroise

NOVEMBRE 2021 :

- 07/11 Messe à la Chapelle Saint Amant
– Les Amis de Saint Amant
- 11/11 Commémoration au cimetière
- 19/11 Inscription et retrait des cartes de membres au Cercle du Printemps 19h30
- 20/11 Loto de l'APEAT à la salle Volpellières 17h30

DECEMBRE 2021

- 12/12 Repas des aînés à la salle Volpellières offert par le CCAS aux plus de 65 ans
- 25/12 Visite du Père Noël par l'APEAT

JANVIER 2022 :

- 07/01 Vœux du Maire à la salle Volpellières 18h30
- 09/01 Spectacle de la Pastorale à la salle Volpellières
– horaire à définir
- 15/01 Loto de la Diane Théziéroise à la salle Volpellières
– horaire à définir
- 29/01 Loto de l'Etoile Sportive Théziéroise – horaire à définir

FEVRIER 2022 :

- 06/02 Vente de crêpes sur le Marché par l'APEAT
- 12/02 Loto au Cercle du Printemps – horaire à définir

MARS 2022 :

- 12/03 Loto de l'association Les Amis de Saint Amant à la salle Volpellières
– horaire à définir
- 19/03 Commémoration au Cimetière
- 20/03 Repas à la salle Volpellières par la Diane Théziéroise
- 26/03 Carnaval par l'APEAT



Destination Pays d'Uzès Pont du Gard
L'équipe de l'office de tourisme à vos côtés

Communication et promotion de la destination, développement local, commercialisation de produits touristiques, accompagnement des socioprofessionnels, et bien sûr accueil et information des publics. L'équipe de l'Office de Tourisme est à votre écoute.

Un site internet
www.uzes-pontdugard.com
Vous y trouverez toutes les idées d'activités, tous les bons plans et l'agenda pour ne rien manquer des événements de la destination. La billetterie en ligne vous permettra d'acheter vos billets en toute tranquillité.
Plus d'info : info@uzes-pontdugard.com

Professionnels du tourisme
Vous souhaitez être visible sur nos outils de communication, intégrer un réseau de professionnels, communiquer à des atelers et des éducateurs ?
Rejoignez le réseau des partenaires de la Destination.
Plus d'info : partenariat@uzes-pontdugard.com

Habitants
Besoin d'idées de sorties, d'une carte de pêche, ou d'horaires de transports ? Nos conseillers en séjour savent vous aiguiller dans votre recherche.

Associations
Saviez-vous que vous pouvez annoncer vos événements directement en ligne ?
Il vous suffit de remplir un formulaire et le tour est joué ! Votre événement paraîtra dans les 48h sur notre site internet.
Plus d'info : agenda@uzes-pontdugard.com

» Brochures disponibles en téléchargement sur notre site internet et en libre-service dans nos bureaux d'accueil.

Suivez l'OT sur les réseaux sociaux !

REMOLINS
PLACE DES GRANDS TOURS
30210 REMOLINS

UZES
CHAPPELLE DES CAPUCINS
16 PLACE ALBERT 1^{er}, 30700 UZES

PAYS D'UZÈS PONT DU GARD
BUREAU D'ACCUEIL

www.uzes-pontdugard.com
+33 (0)4 66 22 68 88
info@uzes-pontdugard.com



ETAT CIVIL

Mariage 2021 :



AUGEY-LEPERS Mathieu et Emmanuelle 12 Juin 2021
BADIOU-HUGON Vincent et Marielle 26 Juin 2021
BOUDAU-GIERSZAL Frédéric et Virginie 09 Janvier 2021
MALCORPS-TANCREDI Aimé et Daniella 18 Septembre 2021

Mariage 2020 :

TREELS-CHRISTIAEN Georges et Gwladys 20 Juin 2020
ROYER-DIAS Jean-Vincent et Claudia 27 Juin 2020
POMERO-CHAMOIX Jérôme et Elodie 17 Octobre 2020

Naissance 2021 :



ANASTASE Lucas 05 Février 2021
BARA DA ROCHA Esmeralda 24 Avril 2021
BECKER Ethan 08 Mai 2021
CHALAN Lou 11 Juillet 2021
GARCIA CALVEL Paco 25 Mars 2021
LISIECKI Lounès 30 Mars 2021
REDOLAT Louna 06 Juin 2021
SAYAG MELAMEDOFF Hannah 12 Janvier 2021

Naissance 2020 :

BADIOU Mathieu 12 Janvier 2020
BENEGNI Giulia 25 Mai 2020
BOUSCHARAIN Izia 17 Janvier 2020
BUISSON Lilie 22 Juillet 2020
CALC Camille 07 Décembre 2020
CASANO Rose 06 Septembre 2020
CHAIX Lyandro 05 Juin 2020
CHAPOUTOT Lilio 18 Novembre 2020
DUPUIS Zoé 03 Mars 2020
FELTZ Alban 13 Juillet 2020
FERNANDEZ Sergio 08 Mars 2020
GARCIA Mélya 27 Novembre 2020
GRAVERON Zélie 18 Août 2020
LEONETTI Antoine 19 Juillet 2020
OMRANE Hatem 11 Décembre 2020
VALDENNAIRE Jeanne 09 Avril 2020



AUGEY-LEPERS Mathieu & Emmanuelle



BADIOU-HUGON Vincent & Marielle



MALCORPS-TANCREDI Aimé et Daniella



POMERO-CHAMOIX Jérôme & Elodie

Décès 2021 :



ALBERTINI Roberto 21 Août 2021
DASTE Jacques 02 Octobre 2021
ESPERANDIEU Michèle 16 Janvier 2021
GONZALEZ Pauline 02 Août 2021
JACQUOT Georges 07 Mars 2021
ROUX Yves 14 Septembre 2021
NOGIER Urbain 12 Septembre 2021

Décès 2020 :

AMET Hubert 30 Juillet 2020
CARRIERE née TARDIEU Marie 27 Mai 2020
CELLI Claude 15 Février 2020
DASTE née SALOMON Michèle 02 Septembre 2020
FAURE-GRISE veuve TARDIEU Jeannine 01 Octobre 2020
JAUME Jean-Paul 09 Décembre 2020
ROCHE Jacques 23 Août 2020
ROSSO épouse SALOMON Aimée 18 Avril 2020
ROUX Fabien 07 Avril 2020

Homage à Monsieur Urbain NOGIER

Maire de Thézières de 1971 à 1983

Au nom du conseil municipal de notre village, du personnel communal, nous venons adresser un dernier adieu à notre ancien Maire. Voyez en ces quelques mots un témoignage d'affection, d'admiration et de reconnaissance, à l' élu bien sûr, mais d'abord et surtout à l'Homme.



Urbain, vous êtes décédé le dimanche 12 septembre 2021, à l'âge de 94 ans. Natif de la commune où vous avez exercé la profession d'agriculteur, marié et père de deux enfants, **vous êtes entré au conseil municipal de Thézières en 1953** avant d'en être élu Maire en 1971. Un homme entièrement dévoué à sa commune !



Avec vous disparaît un élu de la Nation comme seule la République sait les forger. Un homme respectueux des autres et attentif à eux ; une personnalité toujours accessible, disponible ; un maire soucieux, d'abord de servir son village.

Vous avez accompli vos mandats, du premier au dernier jour, comme vous avez assumé toutes les fonctions que le suffrage universel vous avait confiées : avec humilité, sérieux, et fidélité aux convictions progressistes qui n'avaient jamais cessé de vous habiter.

Nous mesurons les fortes qualités morales et professionnelles, toute l'énergie et la puissance de travail dont vous avez toujours fait preuve, ainsi que les sacrifices que vous avez consentis

pour servir le bien public.

Nous rappellerons quelques moments forts de votre carrière, quelques souvenirs des moments importants vécus à Thézières.

En 1953, vous êtes élu conseiller municipal. Durant ce mandat vous avez porté et réalisé le projet du premier réservoir.

En 1965 vous êtes deuxième adjoint et vous avez travaillé à la réalisation du projet du second réservoir en conduisant le projet d'eau dans les maisons.

De 1971 à 1983 vous êtes élu Maire, deux mandats au cours desquels vous avez porté de nombreux projets.

Durant cette période vous avez mené à bien le premier projet d'assainissement collectif, la rénovation de la chapelle de Saint Amant, lancé le projet de la première tranche de la réparation de l'Eglise Paroissiale, ainsi que la construction de la première partie du groupe scolaire « La Gadille ».

Urbain vous avez toujours été un Maire présent, disponible, à l'écoute de vos administrés. Un Maire toujours prêt à rendre service. Vous étiez un excellent bricoleur, vous saviez tout faire. Cet homme, qui n'a jamais reculé devant aucun effort, ne peut pas, ne veut pas avouer sa fatigue. Quand ses bras trahissent sa pensée, celle-ci reste attachée à son labeur, et son cerveau travaille toujours.

« Puisque tout recommence toujours, écrivait le Général de Gaulle, ce que j'ai fait sera, tôt ou tard, une source d'ardeur nouvelle après que j'aurai disparu. »

Votre action vous survivra. Les valeurs que vous avez portées et défendues se transmettront.

Vous nous avez quittés, mais votre souvenir ne nous quittera pas.

Notre estime et notre gratitude vous sont à jamais acquises.

MGF